



// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 février 2020

La France a besoin de l'éolien terrestre !

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) et France Energie Eolienne (FEE) réaffirment l'impérieuse nécessité de développer l'éolien, en accord avec les territoires, pour respecter les objectifs de la France en matière de transition énergétique.

Alors que la consultation publique sur la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) vient de se clôturer, la cohérence entre les objectifs nationaux et les moyens mis en œuvre doit être conservée. Dans ce cadre, le maintien par le gouvernement de son engagement est fondamental.

Il convient de rappeler que ce projet de PPE prévoit une montée en puissance régulière du rythme d'installation d'éoliennes avec, à l'horizon 2023, un objectif de plus de 24 GW (et de 33 à 34 GW à l'horizon 2028).

L'ensemble des acteurs de la filière éolienne, représentés au sein du SER et de FEE, appelle donc le Gouvernement à garantir un cadre de développement stable pour l'éolien en France, tout en travaillant conjointement à des solutions permettant de prendre en compte les attentes des citoyens et des territoires, et en rappelant les atouts de cette énergie renouvelable, compétitive, propre et sûre.

De nombreuses contre-vérités sont aujourd'hui véhiculées sur l'éolien terrestre et nuisent à la qualité du débat démocratique. A cet égard, il est essentiel de considérer les enjeux du développement éolien avec rationalité.

La filière éolienne souhaite rappeler qu'elle est engagée de manière volontaire, dans des travaux constructifs avec les services de l'État pour poursuivre le développement harmonieux des parcs sur le territoire. Force de proposition sur de nombreuses dispositions qui seront prochainement mises en œuvre, la filière s'apprête à en formuler de nouvelles pour accompagner les élus et mieux répartir le parc éolien sur le territoire, sans complexifier le cadre existant.

« Pour le SER, qui avait salué l'ambition de la loi énergie et les objectifs du projet de PPE, il est important de conserver de la cohérence entre les objectifs annoncés et les moyens à mettre en œuvre pour le développement de la filière éolienne. La profession agit et continuera d'agir dans un esprit constructif et de responsabilité pour accroître le développement harmonieux et équilibré des parcs sur l'ensemble du territoire » indique **Jean-Louis Bal, Président du SER.**

« Aujourd'hui il y a un décalage entre les objectifs PPE qui sont ambitieux et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Nous devons continuer à travailler dans un climat apaisé et de confiance pour co-construire, le plus largement possible, l'éolien français » explique **Nicolas Wolff, Président de FEE.**

« Nous faisons confiance à la ministre pour poursuivre le travail engagé autour d'échanges dépassionnés et rationnels et constructifs. La filière éolienne est très engagée et continue à formuler des propositions concrètes pour permettre à la France d'atteindre ses objectifs de transition énergétique tout en faisant de l'éolien un levier essentiel aux projets nos territoires ».

Contacts presse :

Syndicat des énergies renouvelables

Françoise JOUET

francoise.jouet@enr.fr

01 48 78 05 60 // 06 45 33 57 47

France Energie Eolienne

Mattias Vandenbulcke

mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr

01 42 60 07 41

Sarah El Adak

seladak@hopscotch.fr

01 41 34 22 88

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 400 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Créée en 1996, **France Energie Eolienne** est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

